

Chères givrandaises,
Chers givrandais,

Malgré ce début d'année 2021 toujours très perturbé par l'épidémie de Covid19, notre équipe municipale reste très motivée et avance dans ses projets.



Les travaux d'aménagement de la route des Landes ont débuté, l'accès en sera perturbé jusqu'à fin juin.

En ce qui concerne le projet d'aménagement du centre bourg, une réunion publique pourrait être organisée avant l'été, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, pour vous présenter le scénario et les esquisses retenus.

Au démarrage de la campagne de vaccination, la commune de Givrand, grâce à l'équipe du CCAS et à l'implication de ses agents a mis tout en œuvre pour faciliter l'accès à la vaccination à nos administrés les plus isolés ou fragiles. Je les remercie car cette tâche n'est pas facile, compte tenu des difficultés à prendre des rendez-vous.

Un nouveau centre de vaccination va voir le jour le 7 avril au complexe sportif de la Faye à Saint Hilaire de Riez, offrant, nous l'espérons, de nouvelles perspectives pour sortir plus rapidement de cette crise sanitaire.

J'espère donc vivement vous retrouver au plus vite et que l'on puisse reprendre une vie sociale, associative et commerciale, dans les mois à venir.

Laurent DURANTEAU, maire

▶ NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

- ◆ Du lundi au vendredi, de 9h à 12h puis de 14h à 17h30.
- ◆ Fermée le jeudi après-midi.

▶ ÉLECTIONS

Les élections Régionales et Départementales doivent se tenir les **13 et 20 juin** prochains.

Les cartes d'électeurs des nouveaux inscrits seront distribuées quelques jours avant le 1^{er} tour des scrutins.

Pour les personnes non inscrites, **vous avez jusqu'au 7 mai** pour le faire.



▶ CCAS - VACCINATION EN COURS

Les personnes âgées de plus de 70 ans vivant à domicile, et les personnes à haut risque de forme grave, ont la possibilité de se faire vacciner dans les 9 centres de vaccinations mis en place en Vendée.

Ces personnes peuvent prendre rendez-vous dans le centre de vaccination de leur choix, via doctolib.fr ou par téléphone en appelant directement le centre de vaccination :

- ◆ Challans 02 51 60 01 30
- ◆ Les Sables d'Olonne 02 51 23 16 00
- ◆ La Roche sur Yon 02 72 78 11 10.

Cependant, les demandes sont nombreuses et les plateformes de réservations sont très rapidement saturées. Pour prendre rendez-vous, **il est vivement recommandé de réserver en ligne. Le centre de vaccination de Saint-Hilaire prendra les rendez-vous à partir du 2 avril.**



Suite à l'ouverture de ces centres, le CCAS de Givrand a adressé un courrier d'information à tous ses administrés de plus de 75 ans.

Aussi, à la demande des collectivités du secteur de Challans, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Loire Océan (CPTS), qui coordonne la vaccination, a accepté de réserver aux communes des créneaux pour leurs administrés qui n'ont pas accès à internet où ne peuvent se déplacer.

Le CCAS de Givrand organise alors les rendez-vous et le transport, si nécessaire. Plusieurs listes d'attente sont ouvertes, mais les créneaux disponibles restant peu nombreux, **nous privilégions les personnes sans accès à internet et qui ont besoin d'être accompagnées** pour se rendre au centre de vaccination. Si vous êtes concernés, vous pouvez vous inscrire en mairie.

À ce jour, une trentaine de givrandais ont ainsi pu recevoir leur première injection.

La vaccination est gratuite pour tous. Sur place, le soignant qui effectuera le vaccin posera quelques questions à chaque personne ou fera remplir un questionnaire très simple pour vérifier qu'elle peut être vaccinée. Il est donc **important de se munir de sa dernière ordonnance médicale. La carte vitale et la carte d'identité sont nécessaires.** Par précaution, une surveillance médicale de 15 min sera assurée après le vaccin.

Pascal BAUDIN, adjoint

Séance du 1^{er} février 2021

BUDGET PRINCIPAL

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver les restes à réaliser 2020, en section d'investissement.

Il constate un excédent de fonctionnement d'un montant de 484 812,73 € et un déficit d'investissement d'un montant de 84 338,82 €

Il adopte le projet de budget primitif principal pour 2021, équilibré en dépenses et en recettes, tel que présenté par la commission des finances et dont la vue d'ensemble est la suivante :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits proposés	1.563.609,81	1.563.609,81
Restes à réaliser	néant	néant
Résultat reporté 002	-	-
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1.563.609,81	1.563.609,81

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits proposés	1.513.218,90	1.160.670,43
Restes à réaliser	47.925,44	néant
Affectation au compte 1068		484.812,73
Résultat reporté 001	84.338,82	néant
TOTAL DE LA SECTION INVESTISSEMENT	1.645.483,16	1.645.483,16

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS

Le conseil municipal constate, à la clôture de l'exercice 2020, un déficit de fonctionnement de 0,13 € et un déficit d'investissement d'un montant de 500 973,68 €;

Il décide d'adopter le projet de budget annexe Lotissements pour 2021, équilibré en dépenses et en recettes :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits proposés	1.278.915,00	1.278.915,13
Restes à réaliser	néant	néant
Résultat reporté 002	0,13	-
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1.278.915,13	1.278.915,13

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits proposés	571.296,00	1.072.269,68
Restes à réaliser	néant	néant
Résultat reporté 001	500.973,68	-
TOTAL DE LA SECTION INVESTISSEMENT	1.072.269,68	1.072.269,68

BUDGET CENTRE BOURG

Le conseil municipal décide :

- ♦ de constater, à la clôture de l'exercice 2020, un déficit de fonctionnement de 23 420,41 € et un excédent d'investissement de 2 211 349,48 €.
- ♦ de reporter ses résultats au budget centre bourg.
- ♦ d'adopter le projet de budget centre bourg pour 2021, équilibré en dépenses et en recettes :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits proposés	2.432.357,72	2.455.778,13
Restes à réaliser	néant	néant
Résultat reporté 002	23.420,41	-
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2.455.778,13	2.455.778,13

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits proposés	2.373.460,02	162.110,54
Restes à réaliser	néant	néant
Résultat reporté 001	-	2.211.349,48
TOTAL DE LA SECTION INVESTISSEMENT	2.373.460,02	2.373.460,02

ATTRIBUTION DU MARCHÉ « VOIRIES ET RESEAUX DIVERS »

Les orientations budgétaires 2021 prévoient un nouveau programme de voirie, comprenant :

L'aménagement de la route des Landes.

Travaux de réfection de voirie, chemin de Tous Vents et chemin du Grand Bois.

Vu le rapport d'analyse des offres, le conseil décide d'attribuer le marché au groupement GTP/ATLANROUTE mieux-disant, pour un montant total de 447 865,25 € HT, soit 537 438,30 € TTC.

DEMANDES DE SUBVENTIONS :

La Région des Pays de la Loire a ouvert un fond dit "Pays de la Loire Relance Investissement Communal" afin d'accompagner les communes de moins de 5 000 habitants dans la relance de projets.

Le conseil demande l'aide de 75 000 € afin de financer l'aménagement de la route des Landes.

Le Département propose une aide financière aux aménagements de sécurité réalisés en agglomération, sur les routes départementales, au titre de la répartition du produit des amendes de police.

La commune prévoit, dans son programme voirie 2021, un aménagement sur la RD38, afin de sécuriser la sortie du camping du Jaunay. Considérant ce projet d'un montant de 48 092,82 € TTC, le conseil sollicite l'aide du Département pour un montant de 10 000 €.

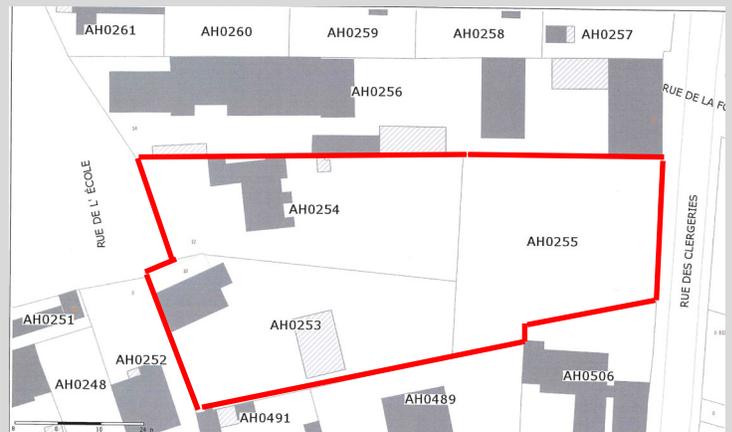
Séance du 8 mars 2021

Approbation du bail professionnel pour la location des bureaux, 11 rue du Bourg.

Approbation des termes du bail commercial pour la location de la supérette, 2 rue des Mimosas pour une durée de 9 ans.

Proposition de faire une offre de rachat d'une licence IV, suite à liquidation judiciaire.

Acquisition des parcelles AH253, AH254 et AH255 pour une surface de 3 600 m² pour l'aménagement d'un lotissement à destination des primo-accédants.



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Les mésanges pour lutter contre les chenilles processionnaires

La commune de Givrand souhaite s'inscrire dans un programme de lutte contre les chenilles processionnaires, auquel adhèrent de plus en plus de collectivités : la sédentarisation des mésanges.



Parmi les divers moyens de lutte contre les chenilles processionnaires, les oiseaux prédateurs représentent une alternative particulièrement efficace et respectueuse de l'environnement, compatible avec notre label « Terre Saine, commune sans pesticides ».

Seules certaines espèces sont capables de consommer ces chenilles aux poils urticants, dangereux pour l'homme et les animaux domestiques, dont la mésange charbonnière, la huppe fasciée et le coucou gris.

Les mésanges sont par ailleurs les seuls de ces oiseaux à se reproduire dans les nichoirs installés par l'homme. Et une nichée de mésanges consomme environ 500 insectes par jour.

Alors, profitons-en ! Installer des nichoirs pour sédentariser les mésanges à proximité des arbres porteurs de nids de chenilles processionnaires est donc une piste très intéressante pour lutter contre ce fléau.



La mésange charbonnière est d'autant plus intéressante qu'elle prélève les chenilles processionnaires au stade larvaire, en perçant le nid, mais elle est aussi capable de dépecer la chenille pour la manger sans danger.

La période d'octobre à janvier est la plus propice pour installer les nichoirs, puisque c'est à cette période que les oiseaux partent « en repérage », en prévision du printemps. Cela permet également aux nichoirs installés de « se faire » durant l'hiver, pour mieux accueillir ses futurs occupants (les nichoirs trop neufs sont moins attractifs pour les oiseaux).

Nous vous tiendrons donc informés de la mise en œuvre de ce programme dans nos prochaines publications.

L'éco-pâturage se développe



Le premier bilan de l'expérience d'éco-pâturage, débutée en mars 2019, est très satisfaisant pour notre commune. Le « renfort » apporté par le bouc récemment intégré au cheptel de moutons d'Ouessant, est particulièrement efficace pour nettoyer sous-bois, berges et autres recoins inaccessibles aux engins.



Nous remercions Loïc, agent des services techniques, qui lui a fabriqué une jolie cabane car, contrairement à nos moutons de race rustique, celui-ci a besoin d'un endroit abrité.

Cet abri peut facilement être déplacé, au gré des transhumances de son occupant sur les différents sites de notre commune.



Deux nouveaux enclos ont d'ailleurs été réalisés. Le premier se trouve aux abords des lagunes de la station d'épuration de la Vallée, en lisière de marais. C'est là que sont installés le bouc et les bédiers, qui travaillent au nettoyage de ce secteur. Le second, situé à proximité des ateliers municipaux, rue de la Vallée, est actuellement utilisé comme nurserie, suite aux 7 naissances qui sont venues grossir notre cheptel. Les petits agneaux et leur maman se portent bien.

Aménagement du cimetière

Suite aux fouilles archéologiques demandées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, une étude hydrogéologique a été réalisée sur la zone prévue pour l'extension du cimetière. Ces études préalables sont indispensables à la préparation du projet d'extension du cimetière qui sera soumis à enquête publique, puis à une autorisation préfectorale.



Plantations



En ce début d'année, 220 mètres linéaires de haies bocagères ont été replantés sur la commune, chemin du Pré Nu, entre le camping Domaine de Beaulieu et le lotissement des Prairies de l'Océan.

La replantation des haies contribue à la préservation de l'environnement, en maintenant l'équilibre des écosystèmes et la biodiversité.

Christine BERNARD, adjointe

Les bruits de voisinage

Arrêté Préfectoral n° 2013/MCP/06 relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage



Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

ANIMATION ET VIE LOCALE

2021 commence comme la fin d'année 2020 dans la morosité, pourtant tout espoir étant permis, nous préparons les animations du printemps et de l'été.



On vous propose un nouveau **concours photos amateurs** à partir de début juin, le règlement sera légèrement modifié, entre autre le thème « Noir et blanc sur Givrand » avec 3 catégories (**règlement à retirer en mairie à partir du 17 mai**).

En juillet et août devront avoir lieu les très appréciées « Estivales de la Cour ». Vous pouvez dès à présent déposer votre candidature pour exposer, bien entendu une sélection sera faite en fonction du nombre de demandes.

Le patrimoine faisant aussi partie de la vie locale, de menus travaux de restauration ont été effectués par nos agents techniques.

La Vierge qui se trouve devant le parc des Arnaudières a été nettoyée puis repeinte avec soin et précision par Raphaël. Le Christ de la route des Aboires est à l'heure ou j'écris, entre les mains de Loïc qui lui réserve le même sort (à la parution de l'article, il devrait avoir repris sa place).

À la salle des fêtes, le sol de la cuisine devenu glissant va prochainement recevoir un nouveau revêtement antidérapant. Une mini loge a été installée dans l'ancien local des tables, cela pourra servir aux artistes en représentation, mais aussi aux particuliers lors de fêtes costumées ou autre.

La vie normale reviendra bientôt, c'est pourquoi la commission Culture & Animation réfléchit sur la possibilité de nouvelles animations pour la saison 2021-2022.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon printemps et un très bon été.

Didier GENTIL, adjoint

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - CMJ

Les jeunes du conseil municipal ont présenté à monsieur le maire les projets sélectionnés parmi les professions de foi.

Le choix des jeux et structures pour les parcs des Arnaudières et de la Bergerie a bien avancé. Nous espérons y voir pour l'été des balançoires, tyrolienne, cabanes...

Une matinée bricolage est au programme. Encadrés par des agents techniques, les jeunes vont restaurer les hôtels à insectes présents à l'étang des Arnaudières ainsi qu'au rond-point de la Chênaie.

En collaboration avec l'Eldor'Ados, nos jeunes conseillers vont peindre 3 transformateurs électriques de la commune. Ce projet est subventionné en partie par le SyDEV et ENGIE.

Ils iront à la découverte d'un métier, en visitant une exploitation agricole givrandaise de vaches allaitantes au GAEC LE GUÉ GORAND.

Magali GOUJON, adjointe

TRAVAUX - VOIRIE

Programme voirie 2021

Les travaux d'aménagement de la route des Landes ont débuté début mars et se poursuivront jusqu'en juin. Ils prévoient, en plus de la réfection de la voirie, la création d'une piste cyclable et côté camping des Dauphins Bleus, des places de stationnement et un trottoir. Ce projet, d'un montant total de près de 400 000 €, sera financé avec l'aide de Communauté De Communes du Pays de Saint Gilles et la Région des Pays de la Loire.

Après l'été, nous poursuivrons le chantier par la réfection, en bicouche, des chemins de Grand Bois et de Tous Vents.

Sur la RD38, route des Sables d'Olonne, un aménagement destiné à sécuriser l'accès au camping du Jaunay est également prévu, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Vendée.

Équipements

Suite au déploiement de la fibre optique par Vendée Numérique, les bâtiments communaux ont été reliés entre eux par la fibre noire. Ainsi chaque bâtiment sera équipé d'un réseau internet et téléphonique performant. Nous attendons, pour le printemps, l'installation de nouveaux équipements de vidéoprotection.

Bâtiments

L'urgence en ce début d'année est la réfection de la toiture du restaurant scolaire et du centre de loisirs. Cependant, ces travaux nécessitent au préalable une étude de la structure. Nous espérons réaliser ces travaux au printemps.

Philippe POUCKET, adjoint

SI GIVRAND M'ÉTAIT CONTÉ

L'édition n°10 est disponible en mairie : « Les événements et la vie des givrandais durant les années 1943-1945 ».

ÉCOLE LA FONTAINE



Au 1^{er} janvier 2021, 154 enfants sont inscrits à l'école La Fontaine et répartis en 6 classes de la PS au CM2.

Le thème commun à l'ensemble des élèves porte cette année sur la découverte de son environnement proche pour apprendre à mieux le respecter.

Plusieurs aspects sont abordés : découverte de sa commune, du patrimoine littéraire régional, du patrimoine culinaire, historique et naturel.

Cependant, avec le protocole sanitaire en cours, de très nombreuses activités ont été annulées ou reportées. Des mesures sont mises en place pour permettre de combattre la propagation du virus : le port du masque dès le CP, les gestes barrières, la limitation du brassage des élèves, l'aération des classes ou encore le nettoyage quotidien des locaux et des surfaces.

Malgré l'annulation du carnaval, les enfants ont tout de même pu se déguiser mais sont restés dans leurs classes pour des activités ludiques, des bricolages, des chants...

Les portes-ouvertes de l'école sont normalement prévues le **samedi 29 mai** de 10h30 à 12h. Elles seront maintenues si les conditions sanitaires le permettent et en fonction de l'évolution du protocole mis en place dans les écoles.

Pour la rentrée de septembre 2021 vous pouvez également contacter dès à présent le directeur qui vous présentera l'école et répondra à vos questions.

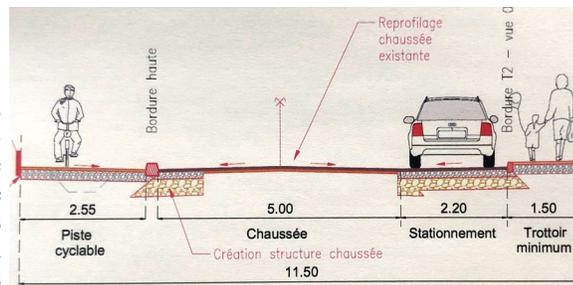
Arnaud LUCAS, directeur



12 rue de l'École
02 51 55 87 47

E-mail :

epmlafontaine@wanadoo.fr



▶ PÉTANQUE LOISIR



Si la situation évolue favorablement dans les prochains mois et si nous y sommes autorisés, nous organiserons notre concours ouvert à tous **le 8 mai 2021** sur le terrain stabilisé.

Les inscriptions auront lieu à partir de 13h30 avec un jeu du but à 14h30.

L'assemblée générale prévue fin mars a été reportée à une date ultérieure.

En attendant prenez bien soin de vous.

Pascal BAUDIN, président

▶ COMITÉ DE JUMELAGE

Nous préparons notre marche gourmande. Rendez-vous le **1^{er} week-end du mois d'août !**

Découvrez le charme de notre commune sur un parcours ponctué d'étapes de dégustation et repas.

Cette manifestation se déroulera, si nous y sommes autorisés, selon les recommandations gouvernementales.

Didier GENTIL, président



▶ LE CERCLE DES ARTS



Avant la pandémie due à la Covid, nos adhérents, peintres amateurs, se réunissaient à la Maison de la Cour, tous les mardis. Dans une ambiance très conviviale, nous trouvions souvent l'inspiration pour améliorer notre technique picturale : le mardi matin les activités à l'huile et à l'acrylique, l'après-midi l'aquarelle.

Dès que les activités pourront reprendre nous aurons à cœur de nous retrouver et d'organiser notre exposition annuelle. En 2019 cette dernière portait sur le thème « Givrand historique » aux Estivales de la Cour.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter par mail : aqua.givrand@gmail.com

Les membres du bureau sont :

Président : Thierry SAGET - 06 84 99 73 40
 Vice-présidente : Hélène LEBEL-MIMAUTL
 Trésorière : Fabienne PÊCHER
 Secrétaire : Annie BONTE

▶ UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - UNC

Des cérémonies commémoratives dans la simplicité

Les mesures d'urgences sanitaires nous ont, comme beaucoup d'autres associations, empêché d'exercer nos activités habituelles.

Malgré tout, en accord avec la municipalité, nous avons tenu à rendre hommage aux combattants de notre commune morts durant les deux guerres mondiales.

Le monument aux morts a été pavoisé et le drapeau national dressé en haut du mât.

Les autorités municipales et les responsables de la section UNC ont fait lecture des noms des morts, respecté une minute de silence en leur mémoire et déposé une gerbe de fleurs.

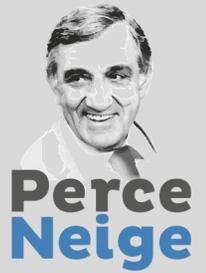
Malgré leur simplicité, ces cérémonies ont été empreintes de dignité et de gravité.

À la demande du président de la section UNC les adhérents qui le souhaitaient ont pu prolonger cette période de mémoire et d'hommage en déposant des fleurs au monument aux morts durant les jours qui ont suivi la cérémonie du 11 novembre.

Jacques NAIBO, président



▶ PERCE-NEIGE



Comme vous tous, nous vivons au gré des annonces gouvernementales et avons hâte de retrouver davantage de vie sociale. En attendant, nous avons fêté Noël en interne et nous nous sommes régalés grâce au traiteur de Givrand qui est venu nous concocter un menu de fêtes. Un magicien et des musiciens locaux ont aussi agrémenté ce repas.

La vie actuelle de la maison, au-delà des masques pour les professionnels, c'est surtout le maintien de nos activités matin et après-midi ; elles ont dû être adaptées mais rythment notre quotidien, tout comme des séjours.

Vous allez bientôt découvrir un nouveau portail ; ne vous y méprenez pas, nous souhaitons toujours une grande ouverture de la maison Perce-Neige... Les recommandations vont dans le sens de toujours plus de sécurité mais nous espérons rouvrir grand nos portes aux bénévoles dès que possible...

Les résidents et tout le personnel vous invitent à prendre soin de vous.

Blandine PERTHUY, directrice

▶ LES GIVRÉS

C'est une période inédite que l'on vit à l'heure où l'on vous écrit. Le festival les givrés vous souhaite de bonnes choses à venir pour cette année 2021.

L'association est toujours active. Depuis la dernière édition, nous nous réunissons et discutons de la possibilité de réaliser des événements en adéquation avec les différentes mesures mises en place par le gouvernement. À ce jour, la perspective d'un festival de musique en septembre comme on l'entend est de plus en plus compromise et le timing de l'organisation s'avère de plus en plus serré.

Nous serons prêts pour vous inviter à nous retrouver et nous amuser dès que les conditions nous le permettront. En espérant que cela se produise le plus rapidement possible, et pourquoi pas cet été. On peut se permettre de rêver !

Nous sommes impatients de vous retrouver.

Le bureau des givrés



A3SG

Association Sport Senior Santé Givrandaïse

Pour l'A3SG, comme pour l'ensemble de la population, l'année 2020 et le début de l'année 2021 ont été difficiles.



Cependant, dès que cela a été possible, le club a repris ses activités, en respectant les gestes barrières et la jauge de 6 personnes par groupe. Les adhérents ont répondu présents, et cela a été très bénéfique pour ceux qui ont souhaité continuer à pratiquer les activités physiques, pour leur bien-être et la convivialité que nous avons pu retrouver.

Les personnes de 50 ans et plus, désireuses de nous rejoindre, peuvent le faire à tout moment de l'année, (sauf les mois de juillet et août), afin de pratiquer une ou plusieurs activités (marche aquatique côtière, disc golf, marche nordique dynamique) et tout cela en toute sécurité avec un encadrement d'animateurs bénévoles formés par la fédération, avec toute la convivialité qui est une de nos grandes valeurs, et pour une cotisation annuelle de 40 € assurance comprise.

Notre contact :

mail : a3sgivrand@gmail.com

06 80 33 54 57 ou 06 49 69 63 50

Daniel BLACHE, président

THÉÂTRE

La compagnie du Fou de Bassan ne lâche rien !

Comme pour beaucoup, cette pandémie de la Covid a bousculé nos projets. Cependant nous gardons toujours l'espoir de jouer.

Les ateliers « enfants et ados » ont pu reprendre les mercredis après-midi. Ils seront donc en mesure de proposer leurs deux spectacles : **le mercredi 26 mai à 15h, le samedi 29 mai à 21h et le dimanche 30 mai à 15h** (si autorisation). Nous comptons sur votre présence.

Quant à la troupe des adultes, il nous faut patienter encore pour obtenir l'autorisation de jouer. Nous veillons à travailler sur nos textes pour les garder en mémoire.

Nous sommes confiants en l'avenir, à très vite !

La compagnie du Fou de Bassan



LES JARDINS FAMILIAUX

Les jardins familiaux du Marais vous proposent leurs toutes dernières places disponibles pour l'année 2021 ! Venez cultiver vos légumes, petits fruits et fleurs sur des parcelles de 50 à 100 m² ! Avec chaque parcelle, l'association donne accès aux puits pour l'arrosage, à un casier personnel, au paillage...

Pour tous renseignements, merci de contacter Hélène Bariod au 06 87 88 92 89 ou par email : ajfmarais@outlook.fr

BIBLIOTHÈQUE

La Malle aux Livres", c'est plus de 200 nouveaux livres chaque année !

Venez en profiter aux heures d'ouverture :

- ◆ lundi de 18h30 à 19h30 (hors période de couvre-feu)
- ◆ mercredi de 16h30 à 17h30
- ◆ samedi de 10h à 12h

L'équipe de 15 bénévoles vous accueillera avec joie.

Petits et grands, les livres vous attendent !

Bibliothèque "La Malle aux Livres"

11 rue du Bourg

lamalleauxlivres@orange.fr

📍 Biblio La Malle aux Livres - Givrand



Anne MERCERON, présidente

COVID-19

CENTRE DE VACCINATION

DU PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE



À partir du 7 avril

► Où ?

À Saint-Hilaire-de-Riez
Complexe sportif de la Faye

47 avenue de la Faye à Saint-Hilaire-de-Riez

► Pour qui ?

Les 70 ans et plus

- Les personnes de moins de 70 ans vulnérables à très haut risque, sur prescription médicale.
- Les professionnels de la santé et médico-sociaux de plus de 18 ans.

► Uniquement sur rendez-vous

Sur doctolib.fr à partir du 2 avril

Les personnes âgées isolées, en perte d'autonomie, qui n'arrivent pas à utiliser Internet peuvent se rapprocher du Centre Communal d'Action Sociale de leur commune.
Aucun rendez-vous ne pourra être donné en mairie ou au centre de vaccination.
Formalités de prise de rendez-vous : 02 51 59 94 57.



SERVICES

CARTONNETTES, PLASTIQUES, EMBALLAGES :

le lundi tous les 15 jours à partir de 13h

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage le mardi après-midi à partir de 13h

ENCOMBRANTS

L'enlèvement peut se faire sur réservation téléphonique 0 800 805 836.

La collecte est réservée aux personnes isolées ou à mobilité réduite.

LA DÉCHETTERIE

Ouverte tous les jours sauf les dimanches et jours fériés :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (du 1er avril au 30 septembre jusqu'à 18h)

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Il est toujours possible de participer à l'opération de compostage individuel, permettant ainsi à chacun de pouvoir valoriser ses déchets de cuisine, tonte et taille en compost.

Pour participer et obtenir un composteur, s'adresser au 0 800 805 836.

DES QUESTIONS SUR LE TRI

Consultez « Trivaou » sur le site : trivalis.fr